

Communiqué

LE GOUVERNEMENT DU CANADA OCTROIE 1,8 MILLION DE DOLLARS POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS EN SASKATCHEWAN

REGINA, le 22 février 2012 – Le gouvernement du Canada a annoncé aujourd’hui un financement de 1,8 million de dollars pour le soutien aux victimes d’actes criminels en Saskatchewan. L’annonce a été faite par l’honorable Rob Nicholson, C.P., c.r., député de Niagara Falls, ministre de la Justice et procureur général du Canada, et l’honorable Don Morgan, ministre de la Justice et procureur général de la Saskatchewan.

« Notre gouvernement est déterminé à procurer aux victimes d’actes criminels, particulièrement aux jeunes victimes, les services et le soutien dont elles ont besoin, a déclaré le ministre Nicholson. Nous continuerons de veiller à ce que des ressources et des programmes soient en place pour mieux répondre aux besoins des victimes d’actes criminels en Saskatchewan et au Canada. »

Le financement vise l’amélioration des programmes et des services fournis aux résidants de la Saskatchewan, particulièrement les enfants, qui ont été victimes d’actes criminels. Plus spécifiquement, le financement :

- fera en sorte qu’il sera plus facile et moins stressant pour les enfants de rendre un témoignage franc et complet lors d’instances pénales, notamment à l’extérieur de la salle d’audience ou au moyen d’« écrans pour témoins »;
- donnera aux familles des personnes disparues, y compris les familles de femmes autochtones assassinées et disparues, un accès plus facile à des services de soutien spécialisés;
- procurera des services de soutien uniformes, adaptés, rapides et culturellement sensibles aux victimes d’actes criminels et d’événements traumatisants dans le nord de la Saskatchewan;
- fera en sorte que les travailleurs fournissant des services aux victimes auront accès à de la formation spécialisée et à des outils d’apprentissage ainsi qu’à des occasions de collaboration avec des collègues pour mettre en commun des pratiques exemplaires.

« Nous remercions le gouvernement fédéral de son engagement permanent à l’égard des programmes d’aide aux victimes d’actes criminels en Saskatchewan, a déclaré le ministre Morgan. Les gens dévoués qui gèrent ces programmes soutiennent les victimes dès la perpétration d’un crime et pendant tout le processus judiciaire. Trop souvent, par le passé, les besoins des victimes ont été oubliés dans le système de justice pénale, et ces programmes font beaucoup pour remédier à ce problème. »

.../2

Le financement provient du Fonds d'aide aux victimes, un programme de subventions et de contributions administré par le ministère de la Justice du Canada. Ce fonds dispose actuellement d'un budget annuel de 10,2 millions de dollars pour donner plus de poids aux victimes d'actes criminels au sein du système de justice pénale.

On trouvera de plus amples renseignements sur le Fonds ainsi que sur l'approche adoptée par le gouvernement à l'égard des victimes d'actes criminels dans [le site Web du ministère de la Justice du Canada](#).

- 30 -

Rens. :

Julie Di Mambro
Attachée de presse
Cabinet du ministre de la Justice
613-992-4621

Relations avec les médias
Ministère de la Justice
613-957-4207

Ministère de la Justice de la Saskatchewan
Regina
306-787-8959

(English version available)

Internet : www.canada.justice.gc.ca